

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Hayange, le 1<sup>er</sup> décembre 2022

### **XpFibre finalise le déploiement de la fibre optique dans la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (CAVF)**

Aujourd'hui, **Michel LIEBGOTT**, Président de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, **Philippe Greiner**, Vice-Président en charge du développement numérique à la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, **Hervé Depierre**, Délégué Régional Grand Est d'Altice France et **Claudio Gligora**, Responsable Relations Collectivités Grand Est de XpFibre, ont présenté les avancées du déploiement de la fibre optique dans la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch.



- Deux ans après le début des travaux de déploiement par XpFibre, **33 948 logements et locaux professionnels sont désormais éligibles à la fibre optique FTTH** (« Fiber To The Home » ou « Fibre optique jusqu'à l'abonné ») **répartis dans les 10 communes de l'agglomération** (cf. liste en annexe), **soit 95 % de la cible ajustée (35 843) et 101 % par rapport à l'objectif (33 588)** prévu dans la Convention de Programmation et de Suivi des Déploiements FTTH (CPSD).
- **Près d'un foyer sur deux ont souscrit à une offre fibre** (tout opérateur confondu) ce qui témoigne de l'intérêt manifesté pour les services Très Haut Débit par les habitants et les entreprises de la CAVF.

Le réseau Fibre dans la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch a été déployé à partir de 4 Nœuds de Raccordement Optique (NRO) situés à Fameck, Florange, Hayange et Nilvange, desservant 41 points de mutualisation (PM) ou armoires de rue répartis dans les 10 communes. La construction se fait en plusieurs phases (cf. schéma en annexe) : tirage de la fibre optique du NRO vers les PM puis des PM vers les points de branchements optiques (PBO) qui desservent les habitations. C'est à partir de ces PBO que les opérateurs commerciaux, peuvent, s'ils le souhaitent, raccorder directement leurs abonnés à la fibre.



En effet, XpFibre déploie la fibre optique sur le domaine public, en limite de propriété pour les zones pavillonnaires ou dans les immeubles. C'est l'opérateur commercial qui va ensuite tirer la fibre du point de branchement optique jusqu'au logement du client.

Cette opération d'envergure, **financée sur les fonds propres de XpFibre**, s'inscrit dans le cadre du plan national France Très Haut Débit. Grâce à ce réseau Fibre, les particuliers, les entreprises et les collectivités peuvent désormais accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales avec des débits pouvant atteindre 1 Gbit/s soit 50 fois plus rapide que les réseaux ADSL.

### > Pourquoi construire un réseau Fibre Optique ?

La crise sanitaire a mis en exergue la nécessité de disposer d'une connexion performante. Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Technologie ultra moderne, la fibre propose des débits parmi les plus élevés du marché, permettant de répondre à l'explosion des usages, aux services toujours plus innovants et à la convergence des contenus. Avec la fibre, vous pouvez :

- Télétravailler dans les meilleures conditions
- Télécharger un film HD (1,5 Go) en 12 secondes (contre 11 minutes en ADSL)
- Jouer en réseau et prendre vos adversaires de vitesse
- Mettre en ligne une centaine de photos en 5 secondes (contre 3 minutes en ADSL)
- Recevoir des contenus en définition optimale 4K sur son écran TV

> Pour tester son éligibilité à la fibre et connaître les opérateurs commerciaux présents sur le réseau : <https://xpfibre.com/testez-votre-eligibilite>

> Pour signaler un équipement endommagé sur la voie publique (Poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées, etc.) : <https://xpfibre.com/declarer-un-dommage-reseau>

> Pour poser vos questions liées à l'infrastructure fibre ou lire la « Foire Aux Questions » : <https://xpfibre.com/faq>

> Pour déclarer une nouvelle construction individuelle : <https://www.xpfibre.com/particulier#construction>

Pour tout autre question, se rendre sur le site <https://xpfibre.com/>

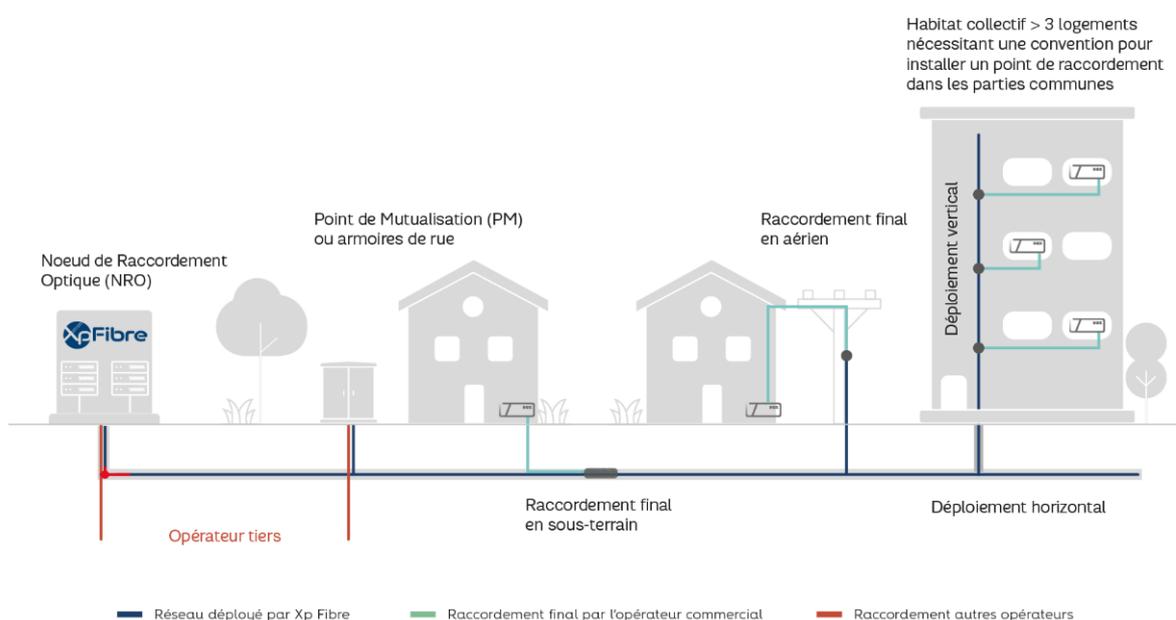
## ANNEXE

### Liste des 10 communes déployées en fibre optique par XpFibre

Algrange, Fameck, Florange, Hayange, Knutange, Neufchef, Nilvange, Ranguieux, Sérémange-Erzange et Uckange.



#### SCHÉMA EXPLICATIF DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE EN ZONE MOYENNEMENT DENSE



#### À propos de XpFibre - XpFibre.com

XpFibre est un opérateur d'infrastructure spécialisé dans la conception, la construction et l'exploitation de réseaux de fibre optique. XpFibre déploie, commercialise et assure la maintenance de plus de 7 millions de prises FTTH sur l'ensemble du territoire. XpFibre intervient en Zone AMIII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) et en zones AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) dans le cadre de déploiements en fonds propres et en zones RIP (Réseaux d'Initiative Publique) dans le cadre de Délégations de Service Public ou par le biais de Partenariats Public Privé aux projets d'aménagement numérique du territoire initiés par les collectivités territoriales. Le capital de XpFibre est composé du fonds canadien OMERS, des fonds d'infrastructures du groupe français Axa, et du groupe allemand Allianz et d'Altice France.

Suivre l'actualité de XpFibre sur Twitter : [@XpFibre](#) – Rejoindre XpFibre sur LinkedIn : [@XpFibre](#)

Contact presse XpFibre : [presse@xp fibre.com](mailto:presse@xp fibre.com)

#### À propos de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch - [www.agglo-valdefensch.fr](http://www.agglo-valdefensch.fr)

La communauté d'Agglomération du Val de Fensch (CAVF) regroupe sur son territoire 10 communes - Algrange, Fameck, Florange, Hayange, Knutange, Neufchef, Nilvange Ranguieux, Sérémange-Erzange, Uckange - soit au total plus de 70 000 habitants. Elle développe des zones d'activités économiques d'envergure sur des emplacements stratégiques : La Feltière à Fameck / Sainte Agathe à Florange / Zone les vieilles vignes à Florange / Zone du Breuil à Florange et Zac de la Paix à Algrange. Soucieuse d'offrir toujours plus de services aux habitants ainsi qu'aux entreprises installées sur son territoire, la communauté d'agglomération s'est vue transférer depuis le 16 octobre 2015, la nouvelle compétence « aménagement numérique » comprenant le transfert de la compétence relative à



*l'exploitation des réseaux de télédistribution existants diffusant des services de radio et de télévision dans les communes non dotées d'un service de communications électroniques. 5 communes du Val de Fensch - Fameck, Florange, Hayange, Ranguieux et Uckange - sont ainsi concernées. Depuis 2019, la CA du Val de Fensch a autorisé XP fibre à déployer un nouveau réseau FFTH sur le territoire du Val de Fensch permettant ainsi aux 10 communes de la vallée de pouvoir en bénéficier. Le déploiement de ce nouveau réseau sera sans conteste, une source d'attractivité économique et résidentielle.*

**Contact presse CAVF :** Dominique Zaccaro – Tel : 06 86 80 59 83 - [dominique.zaccaro@agglo-valdefensch.fr](mailto:dominique.zaccaro@agglo-valdefensch.fr) 2